

Numéro de délibération : 2022 DASES 9	
"subventions (322 500 €) aux associations Autremonde, Cœur du Cinq, Compagnons de la nuit, Fédération de Paris du Secours Populaire Français, Saint Vincent de Paul Accueil 15, Depaul Franceet Aux captifs La Libération pour le fonctionnement de 7 accueils de jour parisiens à destination de personnes en situation de grande exclusion –Conventions-Avenant	Fonctionnement
	Montant du financement : 30 000 € (reconduction)
Bénéficiaire : Fédération de Paris du Secours Populaire Siège : 6, passage Ramey (Paris 18^{ème}).	

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME :

■ **Situation juridique :**

Statut juridique du bénéficiaire : association loi 1901 **Composition du bureau/CA :** 09/12/2021
Date de déclaration à la Préfecture : 14/12/2009 **Secrétaire Général :** M. Abdelsem GHAZI
Trésorier : M. Edouard SICAT

Objet statutaire :

La Fédération de Paris du Secours Populaire a été fondée en 1965. Son siège social est situé 6, passage Ramey (18^{ème}). Elle est rattachée à l'association nationale du Secours Populaire Français, créée en 1945 et reconnue d'utilité publique, dont le siège social est situé 9, rue Froissart (3^{ème}).

D'après les statuts de l'association, « *La Fédération de Paris agit dans le cadre des statuts nationaux du Secours Populaire Français, auquel elle est rattachée. Faisant leur la formule « Tout ce qui est humain est nôtre », les adhérents (...) se regroupent dans un but unique : pratiquer la solidarité. A cette fin, ils se proposent de soutenir dans l'esprit de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, au plan matériel, sanitaire, médical, moral et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés. Ils rassemblent en leur sein des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes et adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes les qualités humaines qui y sont liées* ».

1* Activités principales de l'organisme :

La Fédération de Paris développe des actions de solidarité en direction des publics en situation de pauvreté et d'exclusion, sur l'ensemble du territoire parisien, à travers 9 « antennes », dont :

- 7 Permanences d'Accueil et de Solidarité (PAS) (situées dans le 5^{ème}, 6^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 14^{ème}, 18^{ème} et 20^{ème}) : elles proposent aux parisiens, en fonction de leur arrondissement de domiciliation, un accueil inconditionnel, une écoute, une évaluation des besoins, une orientation et la mise en place d'un accompagnement social. 2 permanences sont dédiées aux étudiants en situation de précarité et une permanence assure une fonction d'accueil de jour : l'Espace Solidarité Ramey.
- 1 antenne dédiée à l'aide alimentaire (située 10, rue Montcalm, 18^{ème}) : à travers un libre-service solidaire, mettant à disposition de chaque foyer un budget, lui permettant de choisir librement les produits lors de ses passages ; des colis d'urgence comprenant des denrées alimentaires prêtes à consommer pour les personnes ayant besoin d'une aide immédiate et n'ayant pas la possibilité de cuisiner (public sans-abri ou hébergé à l'hôtel) et la distribution de cartes d'accès aux restaurants solidaires de la Ville de Paris.
- 1 Boutique de la Solidarité (située 50, rue du Faubourg du Temple, 11^{ème}) : dédiée à une activité d'aide vestimentaire.

A travers ces différentes antennes, l'association tient des permanences spécialisées (écrivains publics, accompagnement dans les démarches d'accès au logement et à l'hébergement, aide juridique, santé, accompagnement scolaire, culture) et propose des cours d'alphabétisation et d'initiation au français.

Par ailleurs, elle déploie des activités de maraudes sur le territoire parisien, organise des départs en vacances pour les enfants, familles et seniors, et organise des actions festives et solidaires de grande ampleur en fin d'année. Enfin, elle met en œuvre quelques actions de solidarité internationale.

2* Situation financière de l'organisme de l'année 2020 :

Bilan : 6 026 365 € dont 85 % de trésorerie.

Compte de résultat : Les produits s'élèvent à 5 024 090 € dont 11.3 % de subventions d'exploitation. Les charges s'élèvent à 3 593 370 € dont 25.4 % de charges de personnel. Les comptes annuels présentent un excédent de 1 430 719 €.

- PRÉSENTATION DU PROJET VISÉ PAR LA DEMANDE DE FINANCEMENT

Public :

Le public pris en charge au sein de l'« Espace Solidarité Ramey » est composé de personnes isolées et de familles en situation de précarité ou de grande exclusion sociale à Paris.

Descriptif du projet :

L'Espace Solidarité Ramey, situé 6 passage Ramey (18^{ème}) est l'une des 9 antennes de l'association. Il regroupe en un même lieu, un accueil de jour, et en son sein, une Permanence d'Accueil et de Solidarité.

Cet accueil de jour a été entièrement rénové en 2015, afin d'offrir un espace plus convivial ainsi que de nouveaux services aux publics reçus : espaces de détente et de convivialité (« café solidaire »), espace enfants (avec livres et jeux), informatisation de la domiciliation et espace courrier, 4 bornes informatiques en libre accès, une bibliothèque, mise aux normes des locaux pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, aménagement d'une cour extérieure, etc.

L'Espace Solidarité Ramey assure un accueil inconditionnel et offre une mise à l'abri, diverses prestations de base, ainsi que des prestations sociales (des permanences sociales ainsi qu'un service de domiciliation administrative dédié aux patients du groupe hospitalier Lariboisière, Fernand Widal et Saint-Louis) ainsi que des distributions de colis d'urgence, permanences juridiques, écrivains publics, cafétéria, distribution de cartes d'accès aux restaurants solidaires

Les locaux de la maraude de l'association sont en outre inclus dans cet espace. Ces maraudes sont véhiculées et circulent 6 jours sur 7 ; elles sont actives le soir, sur 16 arrondissements depuis 2017 (14 arrondissements en 2016). Les relations de confiance qui se tissent au fil du temps permettent à l'association d'orienter les personnes vers l'accueil de jour. Ces maraudes ont pour objectif de recréer du lien social avec les personnes les plus exclues. Si elles proposent des prestations de base notamment en cas d'urgences liées aux grands froids (fourniture de duvets, couvertures de survie etc.) elles proposent également des activités conviviales aux personnes rencontrées : repas, weekend à la mer, etc.

3* Projet pour 2022:

L'association a été fortement mobilisée pendant la crise sanitaire et a adapté son fonctionnement pour pouvoir poursuivre au mieux ces missions.

1- Objectifs :

- -permettre à nos publics de retrouver un espace convivial et de lien social, primordial à la suite de ces années 2020 et 2021 qui s'avèrent être encore plus difficiles pour les personnes que nous accompagnons.
- nous impliquer davantage dans la prévention des risques de santé, en organisant une 3ème
- -proposer de nouveaux dépistages dans cadre des Ateliers santé ville (santé dentaire, diabète, MST...).

- élaborer de nouveaux partenariats autour de la santé des femmes prolongation
- -reprendre l'ensemble de nos 11 permanences hebdomadaires de domiciliation à l'Espace solidarité Ramey prolongation
- réouvrir totalement la bibliothèque
- reprise à 100% des ateliers numériques et des billetteries solidaires, ainsi que des ateliers de prévention (addictions, sensibilisation vaccination...)
- réaliser des travaux de rénovation afin d'améliorer les conditions d'accueil des bénéficiaires et de répondre aux exigences de tri, d'archivage et de confidentialité que nécessite l'activité de domiciliation.
- lancer 2 nouvelles maraudes pédestres, l'une dans le 20^{ème} arrondissement sud et l'autre dans le 18^{ème} arrondissement.
- recommencer nos activités de séjour, de sorties et de détente pour les personnes sans-abris que nous accompagnons à l'année.
- Nous souhaitons organiser de nouveau le week-end à la mer qui permettait avant la crise sanitaire d'inviter 15 bénéficiaires de la maraude.
- Reprendre le repas de début d'année,
- organiser des sorties culturelles en plein air, sur le domaine de Chantilly par exemple.

2- Modalités et moyens de mise en œuvre (moyens humains [ETP + bénévoles], locaux, etc.) :

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, ainsi que le samedi matin.

En cas de grands froids, la fermeture méridienne est supprimée pour garantir un accueil tout au long de la journée.

L'accueil comprend 13 bureaux dédiés aux entretiens individuels pour les activités et les permanences (permanences spécialisées, accès aux vacances, etc.). La domiciliation est informatisée, permettant ainsi aux personnes de consulter leur compte à distance.

Les travaux menés en 2015 et le développement de l'activité qui s'en est suivi ont nécessité en 2016 un important travail de recrutement et d'accompagnement des équipes bénévoles dédiées à cet accueil (doublement des équipes par rapport à 2015).

Aujourd'hui **l'équipe salariée qui représente 3.13 ETP** est composée de:

- 0.08 ETP chargée de mission bénévolat
- 0.21 de coordinatrice de permanence d'accueil
- 1 ETP de référent pour l'accueil de jour
- 0.71 ETP de coordinateur des maraudes
- 0.29 ETP de coordinateur et de la domiciliation.
- 0.46 ETP de service civique maraudes
- 0.17 ETP responsable logistique
- 0.21 standardiste

Mais la majorité des effectifs est composée de bénévoles : **145 bénévoles** participent aujourd'hui à cette action représentant 12 ETP :

12 bénévoles sont présents chaque demi-journée pour animer les activités de l'accueil de jour 4 bénévoles sont mobilisés pour chaque tournée des maraudes.

3- Nombre de bénéficiaires :

Le nombre de bénéficiaires peut être anticipé au vu des données d'activités précédentes :

- l'accueil Ramey reçoit en moyenne 200 personnes par jour ;
- en novembre 4080 personnes étaient domiciliées pour 3636 en 2020
- Environ 200 personnes sans-abri sont suivies régulièrement par les maraudes.

4* Budget prévisionnel du projet 2022 transmis par l'organisme :

- **Montant sollicité auprès de la Ville de Paris: 30 000 €** (soit un taux de participation au projet de 14.6% des dépenses du projet hors contributions volontaires).

DEPENSES de fonctionnement	Montants	RECETTES	Montants
Achats (marchandises, fournitures, etc.)	42 170€	Ville de Paris (DASES)	30 000 €
Services extérieurs (locations, entretien, etc.)	19 970 €	Conseil regional	12 000 €
Autres services extérieurs (déplacements, télécommunication, etc.)	7 090 €	Emplois aidés	1 100 €
Impôts et taxes	10 240 €	Autres produits de gestion (dons et legs, etc.)	161 726 €
Charges de personnel	105 946 €		
Autres charges de gestion courante	3 000 €		
Dotations aux amortissements et provisions	16 410 €		
S/Total	204 826 €	S/Total	204 826 €

Proposition de financement pour 2022 : attribution de 30 000 € soit un taux de participation de la collectivité parisienne de près de 14.6% par rapport au budget prévisionnel de l'action (hors contribution volontaire). Ce montant est une reconduction de la subvention 2020.

- Antériorité du financement :

L'association est financée par la collectivité parisienne depuis 1994.

La subvention spécifiquement liée au fonctionnement de l'Espace Ramey et à ses maraudes, s'est élevée à 20 000 € en 2017 et 30 000 € depuis 2018